

Choix en L3 Droit

Par **PaulBDX4**, le **21/09/2014** à **12:04**

Bonjour je vais commencer ma L3 Droit , j'ai des doutes quant à mes choix de matières (j'ai encore une semaine pour les modifier) . Je souhaite intégrer le master droit des affaires , et j'ai choisi en td droit des affaires et droit du travail ainsi que droit civil mais pas en matière à TD .De plus j'ai choisi en matière sans TD DIP , liberté fondamentale et droit budgétaire pour le semestre 1 et DIP , droit fiscal , droit de l'UE et droit civil pour le semestre 2 .

Je me demande si en matière à TD je ne doit pas prendre civil à la place de droit du travail et garder droit du travail en matière sans TD et aussi si je n'ai pas droit de matière de droit public

Par **Dragon**, le **21/09/2014** à **13:18**

Bonjour,

je pense que ton choix est cohérent, après, si tu préfères le civil, choisis-le en TD, sinon tu peux très bien garder droit du travail.

Par **bulle**, le **21/09/2014** à **15:16**

Bonjour,

Vos choix m'ont l'air cohérents sauf pour le droit fiscal qu'il faudrait prendre en TD vu que vous souhaitez aller en Master de droit des affaires.